



**PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2019
PAR M. YVES LIARD,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES**

29 juin 2020

À titre de président de la commission des Finances, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2019 audité par la firme Amyot Gélinas.

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019 atteint 5 M\$. Les revenus de fonctionnement correspondent à 2,6 M\$ de plus que le montant budgété, pour un total de 69,7 M\$. Une grande partie de cette hausse provient de la vente d'électricité et les droits de mutations supérieurs.

Les charges de fonctionnement représentent 1,4 M\$ de moins que le montant budgété pour une somme total de 68 M\$. La différence s'explique entre autres par des économies au niveau de la masse salariale, des immobilisations financées à même le budget, le report de certains déboursés ainsi que par les intérêts sur la dette.

Si le surplus annoncé représente un montant si important, c'est que nous avons jugé préférable de rester prudent dans l'évaluation des revenus anticipés par rapport à Hydro-Joliette et les nouvelles activités de crypto monnaie établies sur le territoire. Or, les revenus générés par ces nouvelles activités se sont montrés plus lucratifs qu'espérés.

Au final, ces surplus accumulés nous procurent encore une belle marge de manœuvre qui démontre bien nos valeurs en termes de gestion.

Une administration responsable des fonds publics, qui nous permet de faire face aux imprévus tout en développant les projets qui profitent aux citoyens.

Enfin, tel que prévu par les règles qui nous gouvernent, je vous précise ici le salaire annuel du conseil municipal à savoir : 66 791.98 \$ pour le maire et 18 095.98 \$ pour chacun pour les conseillères et conseillers. L'allocation non imposable au Québec pour le maire s'élève à 16 767 \$ et à 9 047.99 \$ pour les conseillères et conseillers.

Je termine en vous mentionnant que le rapport financier 2019 détaillé est disponible au service Finances et trésorerie.

JOLIETTE, le 29 juin 2020

Yves Liard
Président de la commission des finances